



BUREAU MONTAGNE DES TERRES D'EVASION – RAQUETT'EVASION

COVID-19 / RECOMMANDATION

PREAMBULE

- Le virus circule encore, si vous avez réservé et que la ou les prestations sont annulées par arrêté ordre du Préfet ou du Gouvernement, vous serez remboursé intégralement. Vous n'aurez pas besoin de justificatif dans ce cadre précis.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

- Plateforme sur le web www.raquettevasion.com
- Par téléphone (texto de préférence)
- Par mail contact@raquettevasion.com
- Lors de présence dans des établissements partenaires

LE REGLEMENT DES PRESTATIONS

- Privilégier les règlements via le site www.raquettevasion.com
- Possibilité de régler par CB sur place via l'application SumUp avec un terminal. Nettoyage du terminal bancaire après chaque utilisation (sauf paiement sans contact)
- via l'application Lydia Pro. - L'accompagnateur vous envoie un lien par texto ou par mail afin de payer la prestation par CB

TRANSPORT EN MINIBUS et CO-VOITURAGE

Conformément au protocole sanitaire, **le Conducteur et les passagers sont invités à respecter les mesures de sécurité et gestes barrières suivants, afin d'assurer la sécurité et la santé de tous, lors du transport gratuit de l'accompagnateur :**

Avant de rentrer dans le minibus :

- Porte du masque obligatoire
- Se laver les mains avant et après le trajet avec du gel hydroalcoolique ou du savon à l'eau
- Eviter le contact physique
- Vous déposez vous-même vos sacs à dos dans le coffre
- Emporter vos déchets en sortant du minibus

Le conducteur / Accompagnateur en Montagne

- Porter impérativement un masque en présence d'un passager
- Eviter tout contact physique et, lors d'un échange, respecter une distance d'un mètre
- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Aérer en permanence l'habitacle
- Désinfecter les zones de contact passagers entre chaque trajet, et l'ensemble du véhicule une fois par jour

LA SORTIE RAQUETTE A NEIGE

Accueil des participants :

- Rappel des gestes barrières et la distanciation et des règles de recommandations voire le préambule du Ministère.
- Masque obligatoire sur le visage (bouche et nez).
- Pas d'embrassade ni de poignées de mains. **Pas de contact.**
- Distance entre les personnes d'au moins 1 mètre.

Location de raquette à neige / bâtons et prêt pour les engagements

- L'accompagnateur se lave les mains avec du gel hydroalcoolique, idem pour le client
- Récupération des raquettes et bâtons : gel également du client et de l'accompagnateur

Lors de la sortie Raquette à neige :

- **Pas de masque pendant les efforts !**
- Pendant la marche > distance de 4 mètres minimum lors de l'effort
- Pendant les pauses > distance de 1,5 mètre de barrière si non le masque est obligatoire
- Lors de rencontre avec d'autres randonneurs, distance d'1,5 mètre. Les montants sont normalement prioritaires...

Le pique-nique :

- Eloignement de 1,5 mètre
- Pas de partage

Fin de la Randonnée :

- Pas d'embrassade, ni de contact

Paiement de la Prestation *si pas fait au préalable*

- Par système SumUp, ou Lydia (*pour éviter le contact*)
- Chèque et espèce possible à déposer dans une boîte
- Voir les informations au début des recommandations